

L'an deux mil seize et le 14 mars à 20 heures 30, le Conseil Municipal de cette Commune régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur HARDY Philippe.

Présents : Messieurs HARDY Philippe, MACCHI Jacques, GILLES Jean-François, MAUL Ludovic, DESHAYES Marc, ZECH Guillaume, SELTZER Gérard, COURRIER François, Mme GIROUX Céline, MM. ROBIN Denis, GALL Pascal, HENOT Jean-Paul, FOUSSE Jean-Paul, RAPT Guy.

Absent excusé : SCHOENECKER Jean-Louis

Secrétaire de séance : M. ZECH

Les convocations ont été adressées le 8 mars 2016 avec l'ordre du jour suivant :

- Prise de position suite à la CDCI 57

En préambule au débat du conseil municipal sur la prise de position de celui-ci suite à la CDCI 57, Philippe HARDY a tenu à faire le point sur les éléments importants en sa possession, retenus au cours de ses nombreuses réunions sur ce sujet :

- L'amendement proposant la fusion entre les Communautés de Communes du Val de Moselle (CCVM) et du Chardon Lorrain (CCCL) a été rejeté au cours de la CDCI 57 en date du 04 mars 2016;
- Les deux CC ont sollicité la CDCI 54 pour le vote d'un nouvel amendement concernant toujours cette fusion. La CDCI 54 est prévue le 21 mars 2016;
- La commune de Lorry-Mardigny s'est exprimée unanimement pour une intégration éventuelle à Metz Métropole et pour le rejet d'un projet de fusion avec la CCCL, lors du Conseil municipal du lundi 30 novembre 2015 ;
- Le choix prédominant et responsable de la Commune de Lorry-Mardigny est de privilégier le respect des aspirations des Loreymardéniens(nes) sur la recherche constante d'une amélioration de leur qualité de vie;
- La future métropole ou communauté urbaine sur Metz aura un rôle moteur important au cœur de la nouvelle région "ACAL";
- La CC du Sud Messin, par la voix de son président M. ECKENFELDER, se dit favorable, comme la majorité des maires des communes membres, à la création d'une métropole sur le département de la Moselle ou tout au moins, d'une communauté urbaine regroupant Metz Métropole. Cette alternative cohérente et évidente pourrait être envisagée dans un futur proche.

Un débat s'est instauré librement au sein du conseil municipal où chacun a pu exprimer ses idées.

**Le conseil municipal de Lorry-Mardigny a donc décidé de maintenir sa position en date du lundi 30 novembre 2015 et ne souhaite pas dans l'état actuel des faits, de déposer une motion auprès de M. le Préfet, par le biais d'un membre de la CDCI.**

Le conseil municipal de Lorry-Mardigny continuera de suivre attentivement les perspectives d'évolution des débats sur une hypothèse d'un rapprochement avec Metz Métropole.

Rien ne restant à l'ordre du jour, M. le Maire déclare la session close.  
Délibéré en séance les jours et ans susdits.

Signatures

HARDY Philippe

MACCHI Jacques

GILLES Jean-François

MAUL Ludovic

SCHOENECKER Jean-Louis  
*absent*

DESHAYES Marc

ZECH Guillaume

SELTZER Gérard

COURRIER François

GIROUX Céline

ROBIN Denis

GALL Pascal

HENOT Jean-Paul

RAPT Guy

FOUSSE Jean-Paul